

Le 28 et 29 Aout 2021 - Melen

Organisateur : Ecurie Lempereur
18 rue du Moustier 4633 Melen
Responsable : G. Lempereur (0477/34.59.49)

Président de Jury : A. Lambrix
Chef de piste : C Mathienne
Vétérinaire : Dr Lejeune A 0496/55.27.99

Terrain : Outdoor 80/50 m
Paddock : Manège 50/25 m

Clôture des inscriptions :

Lundi 23/08/21 offline Via secretariat@gepl.net
Mardi 24/08/21 online Via www.equibel.be

Le 28 Aout C3B

Ep 1	80 cm	J02-J03	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 2	90 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 3	100 cm	J03-J08	Progressif + J	269.5
Ep 4	80 cm	J02-J03	Progressif + J	269.5
Ep 5	90 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 6	100 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5

Le 29 Aout C3A + Coupe Gepl + Manche 4 ieme Cavalor

Ep 1	120 cm	J03-J16	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 2	110 cm	J03-J16	BA Chrono	238.2.1

Coupes -1ere demi finale Open et 4 ième Manche Cavalor

Ep 3	125 cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5
Ep 4	110 cm	J03-J16	BA 2 Barrages	238.2.3

Finale Coupes GEPL

Ep 5	100 cm	J03-J08	Progressif + J	269.5
------	--------	---------	----------------	-------

+ Consolation des Coupes Gepl

Remarques

Bons de 15€ à valoir sur des cours d'équitation

Offerts aux 3 premiers du classement général des 2 épreuves de chaque journée

(uniquement avec Moniteur GEPL breveté ADEPS Niv1 ou MS Initiateur minimum)



RÈGLEMENT DES COUPES 2021

Les Coupes du GEPL doivent obligatoirement s'organiser lors d'un concours C3 A ou C3 B, sur une piste extérieure.

Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les Coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Restrictions :

Une paire cavalier/cheval ayant participé, durant la même saison, aux Petites Coupes du GEPL ne peut pas s'inscrire pour l'épreuve des Coupes du GEPL, et inversement.

Il est admis un maximum de 3 montures par cavalier. Ces montures pourront être reprises pour la finale.

Les montures participant aux Coupes du GEPL ne peuvent pas participer à une épreuve de hauteur supérieure lors du même WE.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires cavalier/cheval qui ne sont pas reprises pour la finale. Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'AP.

La hauteur des obstacles est fixée à 110 cm avant barrage.

La demi-finale est ouverte, la finale est fermée.

Type d'épreuve:

Demi-finale BA au chrono (238.2.1) ou Bar C (239)

Finale BA 2 barrages (238.2.3)

Qualification:

Pour la finale, 75% des partants de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50.

L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement de la demi-finale.

Est déclaré Vainqueur des Coupes du GEPL, le cavalier qui remporte la finale.

(NB : 3 cavaliers différents seront invités à monter sur le podium, chaque athlète conservant les prix de ses places dans le classement)

Inscriptions :

Prix forfaitaire : 30,00 € par monture.

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'AP.

Les inscriptions des paires non reprises pour la finale seront d'office reportées pour la consolation et ne seront pas remboursées.

Prix:

Demi-finale : Prix du 110cm x 1 ½.

Finale: 110cm doublé.

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 110cm.

Les prix supplémentaires à la grille du 110cm sont à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser les Coupes GEPL devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir un protocole pour la remise des prix du podium (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir une coupe, des plaques d'écurie et flots.
- Prévoir des médailles pour les 3 premiers.
- Soigner la décoration florale de la piste.
- Respecter les prix.